

PROJET PEDAGOGIQUE DU MULTI-ACCUEIL D'ARNAGE

PREAMBULE :

Ce projet pédagogique, réfléchi et travaillé en équipe, a pour **but de permettre aux familles de découvrir les choix pédagogiques autour de l'accueil des enfants au sein de la structure**. Les familles pourront ainsi prendre connaissance des pratiques et vérifier si elles sont compatibles avec leurs propres valeurs et leurs souhaits éducatifs.

L'équipe y décline ses valeurs professionnelles à travers ses pratiques et s'engage à les respecter.

Ce document référence permet **d'intégrer les nouveaux collègues et les stagiaires**. Ils s'y référeront pour trouver les grandes lignes directrices de notre travail au quotidien.

INTRODUCTION :

L'objectif de ce projet pédagogique est de faciliter le dialogue entre les parents et les professionnelles, afin de s'accorder sur un **principe de coéducation**. Le bénéfice pour les enfants accueillis est de profiter pleinement de la richesse apportée par le Multi-Accueil, tout en respectant le développement et l'individualité de chacun d'entre eux.

L'équipe défend particulièrement les valeurs de respect des personnes, de confiance et de tolérance.

L'accompagnement de l'enfant et de sa famille est essentiel pour le professionnel qui soutient l'enfant dans la découverte de son environnement.

Le processus **d'autonomie physique et psychique de l'enfant** prend toute son importance et va être particulièrement investi. Au regard des valeurs précitées, le rythme des enfants sera respectés et la construction de chacun sera favorisé.

Dans notre structure :

Le respect des personnes est défini comme **accueillir et accompagner avec considération chaque personne** (adultes et enfants), dans son contexte familial, son appartenance sociale et sa culture.

La confiance est basée sur la **construction d'une relation bienveillante entre les parents et les professionnels**, permettant d'entretenir des échanges de qualité sur l'accompagnement éducatif de l'enfant et ce, tout au long de l'accueil.

La tolérance : attitude empathique, de compréhension et d'ouverture aux autres.

L'autonomie physique : Processus de développement psychomoteur de l'enfant, qui s'acquiert par différentes expériences. L'accompagnement de l'adulte dans ce processus doit se faire dans le **respect des capacités motrices naturelles de l'enfant**, en veillant à ne pas devancer ni freiner ses différentes acquisitions.

L'autonomie psychique : **Processus permettant à l'enfant de construire sa personnalité, les bases de l'estime de soi et la confiance en ses capacités**. L'objectif de l'adulte doit être de lui permettre de **trouver ses propres ressources** pour appréhender au mieux son environnement.

Les enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans évolue au sein du Multi-Accueil et y grandissent à leur rythme: les petits s'éveillent au contact des plus grands, les plus grands apprennent à vivre ensemble, à

partager et à se responsabiliser vis-à-vis des tout-petits.

Afin d'optimiser cette pédagogie et de favoriser de l'autonomie de l'enfant grâce au jeu, l'équipe a choisi de fonctionner de la façon suivante :

LE MULTI ACCUEIL EN LIBRE CIRCULATION

AMENAGEMENT ET ORGANISATION :

Chaque salle est aménagée sur un thème particulier. L'univers de chaque pièce doit être respectée, tant par les enfants que par les adultes.

LA SALLE CALME est le lieu de vie pour les bébés qui ne sont pas en capacité de se déplacer.

Il nous semble primordial que les plus jeunes restent en interaction avec leurs aînés. Nous sommes convaincues des effets positifs de cette proximité qui incite les petits à évoluer par imitation.

Les enfants plus grands peuvent investir cette salle pour le coin bibliothèque, ou se poser dans le coin à « buller », ou encore partager avec les plus petits, un temps de chansons et de comptines.

La salle calme est un atout pour privilégier la tranquillité des bébés, mais nous restons vigilantes pour que l'organisation en « libre circulation » ne nous fasse pas basculer dans un cloisonnement bébés – moyens – grands.

LA SALLE DE JEUX SYMBOLIQUES est la pièce où sont regroupés les jeux d'imitation : petite maison avec cuisine, chambre, salle de bain. Coin marchande, coin garage, coin bricolage avec établi, coin ferme, cabinet médical.

La cuisine existante peut servir de cuisine pédagogique.

Cette pièce est la salle d'accueil à l'ouverture et à la fermeture. Un coin confortable est aménagé pour les bébés sur ces créneaux d'accueil (de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30).

SALLE DE MOTRICITE GLOBALE est aménagée pour répondre aux besoins d'activité physique des enfants : toboggan, tunnel, parcours d'équilibre avec des blocs de motricité en mousse de différentes formes, jeux de transvasement (bassine avec bouchons à transvaser, table de brisure de riz), jeux de construction, dessin au sol...

Un espace est prévu pour les activités de motricité fine : pâte à modeler, dessins, abaques, perles, etc....

Cette pièce étant contiguë à la salle de vie des bébés, un accès direct est aménagé afin que ceux qui font du 4 pattes puissent avoir accès à la motricité, une des premières activités à leur portée.

Lorsqu'il est proposé de jouer dans la cour, cette salle sera fermée, mais pas forcément celle des jeux symboliques, pour offrir autre chose aux enfants qui ne sont pas intéressés à ce moment-là par les jeux moteurs.

D'autres pièces existent comme l'atelier peinture/jeux d'eau et la piscine à balles.

LA SALLE DE JEUX EN AUTONOMIE est dédiée aux enfants les plus grands, en capacité de choisir une des boîtes de jeu (d'inspiration Montessori) mises à leur disposition, de s'installer pour y jouer, et de la ranger après usage. L'adulte est le garant de la tranquillité du lieu : elle aiguillera les plus jeunes vers une autre salle d'activité, afin de permettre aux grands de mener leur activité sans être interrompu.

LE PRINCIPE DE LA LIBRE CIRCULATION:

L'enfant est acteur de sa journée. Il choisit ses activités en fonction de ses besoins et non selon la disponibilité de l'adulte.

La professionnelle présente dans la salle d'activité adopte un positionnement permettant à l'enfant de se sentir soutenu, encadré et sécurisé dans ses déplacements comme dans l'activité choisie.

L'ensemble des locaux est organisé afin de sécuriser les déplacements des enfants, tant sur le plan physique qu'affectif :

Sécurité physique : permettre aux enfants de passer d'une pièce d'activité à l'autre, en restant sous la surveillance constante des professionnelles.

Sécurité affective : Chaque pièce est aménagée pour un thème spécifique, facilement identifiable par les enfants. Les repères sont clairs ainsi que les règles de vie (ex : on ne vient pas dans la salle calme pour courir. Si cela se produit, la professionnelle propose à l'enfant d'aller dans la salle de motricité ou lui rappelle les autres activités possibles).

LES POSITIONNEMENTS PROFESSIONNELS :

« **Le phare** » = professionnelle positionnée dans une salle d'activité, à disposition des enfants et dans l'observation. Son attitude bienveillante assure la sécurité affective de l'enfant, lui permettant de se sentir soutenu dans sa prise d'autonomie.

« **La volante** » = gère les changes, les passages aux toilettes, les couchers et levers des bébés, et tous les autres soins. Elle dégage complètement le « phare » de ces activités, afin que celle-ci reste entièrement disponible pour les enfants présents, et n'interrompe pas leur activité en étant appelée à une autre tâche.

« **Le proposeur** » d'activités = afin de répondre aux besoins de découvertes des enfants, des activités proposées, qui demandent une organisation particulière et une anticipation sont planifiées (pâtisserie, jeux d'eau, sortie à la médiathèque, etc....)

Un roulement est défini pour que chacune occupe des rôles différents par créneaux horaires.

LA RESTAURATION : Les bébés mangent dans leur salle de vie. Les moyens et les grands mangeront ensemble, répartis dans 2 autres salles, afin de limiter au maximum les nuisances sonores.

Dans le même esprit que les salles d'activités, une professionnelle est présente par table, elle reste assise avec les enfants afin de garantir la tranquillité et la convivialité de ce moment. C'est la « volante » qui assure le service et gère les aléas (verre ou assiette renversé, enfant malade, etc...).

La personne qui a assuré le repas accompagne son groupe d'enfants jusqu'au coucher, pour assurer la continuité de la prise en charge et le respect des repères.

ACCUEIL EN COURS DE JOURNEE : Les parents trouvent dans le vestiaire où ils déposent les affaires de leur enfant un tableau indiquant dans quelle salle se trouve chaque professionnelle (en dehors du temps d'accueil à l'ouverture). Le parent peut ainsi s'adresser à la professionnelle de son choix ou bien il s'adresse à celle présente dans la salle d'activité qu'aura choisi son enfant.

AVANTAGES :

Le fonctionnement en libre circulation permet de répondre au mieux aux besoins de découvertes et d'activités des enfants. En les accompagnant dans leur processus d'acquisition de l'autonomie, cette organisation et le positionnement des professionnelles permettent de les accompagner dans la construction de leur personnalité, dans le respect du rythme de chacun.

A. OFFRIR A CHAQUE FAMILLE UN ACCUEIL PERSONNALISE

- 1) Mettre en œuvre les conditions nécessaires à l'aménagement de la séparation

°L'entrée en structure

Pour les accueils réguliers et occasionnels :

L'accueil se déroule en trois temps : une réunion de préadaptation, un rendez-vous administratif et une période d'adaptation.

- Le rendez-vous administratif

Il se déroule avec la directrice et l'infirmière responsable. La directrice présente aux parents les conditions d'accueil, le règlement intérieur, le contrat et la mensualisation. L'infirmière présente quant à elle l'accompagnement sanitaire des enfants : visites médicales, conditions d'accueil en cas de maladies diverses. Ce temps leur permet d'être au clair avec les obligations administratives. Cet entretien est aussi un support à la relation de confiance avant l'arrivée de l'enfant dans la structure.

- La réunion de préadaptation

Elle est proposée, au minimum une semaine avant le début de l'adaptation.

Au cours de celle-ci, l'Educatrice de Jeunes Enfants et une des auxiliaires de puériculture sont présentes. Cette dernière sera la personne repère de l'enfant et de sa famille pour le temps de l'adaptation.

L'équipe se présente, la famille également. Cette dernière retrace l'histoire de leur enfant dans la mesure de ce qu'elle juge utile de retransmettre pour permettre à l'équipe de prendre le relais.

La réunion se termine par une visite des locaux, qui **permet aux familles de se projeter dans un avenir proche.**

Lors de cette réunion, les modalités de l'adaptation sont fixées en tenant compte du rythme de l'enfant et de la disponibilité des parents. Ce temps d'adaptation intervient majoritairement dans le cadre d'une reprise de travail de la maman à la fin du congé maternité. Le papa vit également cette séparation,

l'équipe est vigilante à construire un dialogue de qualité avec celui-ci.

L'enfant est présent lors de cette réunion. Il ressent ainsi qu'il **est l'objet d'attention de toutes les personnes qui l'entourent**. Il **ressent les émotions de ses parents** à l'approche de la séparation. Il entend les voix de l'équipe et l'intention bienveillante des propos échangés pendant cette réunion. C'est par conséquent un temps qui va influencer le début de son accueil.

- L'adaptation

L'adaptation est un temps d'aménagement de la séparation nécessaire à la famille et à l'équipe pour faire connaissance et créer une relation de confiance indispensable pour un accueil de qualité.

Accueil régulier :

Elle se déroule sur 2 semaines, modulable en fonction de la réaction des enfants. Au début, le parent reste présent avec son enfant puis s'absente sur des temps qui s'allongent progressivement.

La famille est accueillie par la professionnelle présente lors du temps de préadaptation. Cette personne repère se rend disponible pour échanger sur le rythme de l'enfant, ses habitudes de vie et le ressenti des parents quant à cette séparation.

Ses collègues seront amenées à intervenir rapidement auprès de lui. **Cela permet d'éviter à l'enfant de s'attacher à une seule figure de référence**, ce qui le mettrait en difficulté au sein de la collectivité en son absence.

Accueil occasionnel :

L'adaptation varie selon le temps d'accueil souhaité par la famille, ainsi qu'en fonction des réactions de l'enfant.

La personne repère présente à la réunion de pré-adaptation accueille l'enfant et sa famille, le parent reste avec son enfant sur une à deux séances. Ensuite, elle continue l'accueil de l'enfant jusqu'à ce qu'elle le sente suffisamment en confiance pour aller vers les autres membres de l'équipe.

L'amplitude d'accueil augmente de séance en séance, jusqu'au temps d'accueil souhaité.

L'équipe accompagne les parents, afin qu'ils **s'autorisent à investir les lieux**, notamment donner le goûter ou changer leur enfant à leur arrivée du soir.

Les bases du dialogue entre les professionnelles et la famille étant posées, **la relation de confiance doit se construire et s'entretenir au fil du temps**.

Si les parents en ressentent le besoin, une réunion post-adaptation peut avoir lieu à tout moment après le début de l'accueil pour faire un point et permettre aux parents de s'exprimer.

° Sécuriser l'enfant et sa famille

Par les transmissions du matin, les parents et l'équipe **favorisent le passage du milieu familial à la collectivité**. Cela passe par des éléments simples tels que la qualité du sommeil, l'état de santé de l'enfant, l'humeur du jour...

Selon le besoin de la famille et l'âge des enfants, il peut être proposé un cahier de transmission propre à chaque enfant, relatant les différents moments de sa journée.

L'équipe accorde une importance particulière aux rituels de séparation et à la formulation de « l'au-revoir » (tout en évoquant le retour).

Même si parfois cela peut provoquer des pleurs, procéder ainsi permet à l'enfant de **consolider les liens de confiance dont il aura besoin à chaque situation de séparation**. Grâce à l'attitude contenante et rassurante de l'équipe qui explique à l'enfant ce qu'il vit, l'enfant peut dépasser son chagrin et s'autoriser à investir son lieu d'accueil.

Pour se sécuriser, l'enfant va utiliser différents éléments de sa vie quotidienne : les repères spatiaux et temporels, les personnes connues ainsi que leur disponibilité envers lui... Le doudou peut faire partie de ces éléments sécurisants. S'il en a choisi un, il est important que cet objet soit présent au Multi-Accueil. S'il n'en a pas choisi, c'est que les autres moyens utilisés lui suffisent. Il n'est donc pas nécessaire de créer ce besoin.

La tétine est à différencier du doudou et n'est pas forcément à lui associer, dans la mesure où elle ne répond pas aux mêmes besoins.

Pour gérer les doudous, il est mis en place des pochettes, accessibles aux enfants tout au long de la journée. L'équipe accompagne l'enfant afin qu'il puisse se détacher de lui-même de son doudou. Au fur et à mesure que l'enfant grandit, il est invité à déposer son doudou plutôt que de le laisser par terre (signe qu'il est prêt à s'en séparer). Le sachant à sa portée, l'enfant acquiert progressivement une autonomie affective.

2) Respecter le rythme de chaque enfant : Permettre à l'enfant de découvrir ses capacités par lui-même

° Le développement moteur et le jeu

Notre objectif, dans l'accompagnement moteur de l'enfant que l'on propose, est de lui permettre de découvrir par lui-même ses capacités motrices en constante évolution. Nous proposons un aménagement et des stimulations dans le respect de son rythme et en veillant à ne pas devancer ses possibilités.

° Le sommeil

Le sommeil est un besoin physiologique fondamental qui permet à l'enfant la mémorisation, l'activation de l'hormone de croissance et le repos.

Un sommeil de qualité nécessite un temps de préparation. En grandissant, le coucher peut devenir un moment sensible. Les rituels propres à chacun sont, dans la mesure du possible pris en compte, dans la limite des possibilités de la collectivité. Par exemple, pour des raisons de sécurité, les enfants ne peuvent pas être couchés sur le ventre, il ne sera pas non plus installé de tour de lit (risque d'étouffement). L'installation de mobile musical n'est pas non plus encouragée : en premier lieu parce que c'est plus une source d'excitation que d'endormissement, et d'autre part à cause du risque de chute ou d'agrippement lorsque l'enfant est en capacité de s'asseoir ou se mettre debout dans son lit.

D'autres demandes, comme le bercement ou l'endormissement dans les bras ne sont qu'une étape transitoire, jusqu'à ce que l'enfant soit en capacité de s'endormir seul dans son lit.

Si des difficultés d'endormissement persistent, l'équipe accompagne les parents par divers moyens : les échanges au quotidien, le prêt de livres, des entretiens avec les différents professionnels (infirmière, éducatrice, pédiatre).

En collectivité, le coucher des plus grands est précédé d'un temps calme (lecture et /ou chansons) dans le but de faire retomber l'agitation de l'après repas. Cette transition est nécessaire pour aller calmement dans la salle de sieste.

Pour s'abandonner au sommeil, l'enfant a besoin de ressentir une sécurité affective permettant une séparation sereine. De même, l'aménagement des chambres est pensé pour que chaque enfant y trouve des repères stables, comme leur lit toujours à la même place. En concertation avec les parents, les enfants passent du lit de bébé à barreaux, à la couchette à barreau, puis à la couchette

de grand.

Par ailleurs, le sommeil est composé de plusieurs cycles qu'il est important de respecter.

Pendant son sommeil, l'enfant a parfois des phases d'agitation qui peuvent laisser penser qu'il est réveillé. C'est parfois vrai, comme cela peut être un moment de sommeil agité : dans les 2 cas, l'équipe est attentive à ne pas se précipiter, car elle pourrait soit le couper dans son sommeil, soit l'empêcher de se rendormir. Si cela se répète, l'enfant n'a plus la possibilité de faire un cycle de sommeil complet, avec les conséquences citées précédemment.

L'équipe veille à respecter le temps de sommeil de chacun : les enfants ne sont pas tous levés à la même heure. Après un petit temps éveillé dans leur lit, leur permettant de se réveiller en douceur, ils sortent de la salle de sieste.

° L'Alimentation

D'abord **moment d'échanges et de proximité avec l'adulte**, le repas devient un **temps convivial, de découvertes, de partage au fur et à mesure que l'enfant grandit**. L'adulte est alors garant de son bon déroulement, dans le calme et le respect de chacun.

Pour un bébé :

* L'allaitement maternel

L'entrée au Multi-accueil n'est pas forcément synonyme de sevrage : L'allaitement maternel est possible. Plusieurs solutions sont proposées aux familles :

- Si les mères en ont la possibilité, elles peuvent venir allaiter leur enfant dans la section où il est accueilli.
- Si les mères le souhaitent, elles peuvent recueillir leur lait, le conserver et le déposer chaque jour dans la structure. Il sera donc primordial de respecter la chaîne du froid. Le transfert du lait sera donc obligatoirement effectué dans une pochette isotherme, dans laquelle sera inséré un pack de glace. A l'arrivée en section, le lait, noté au nom de l'enfant, sera transféré dans le réfrigérateur jusqu'à l'heure du biberon.
- L'allaitement mixte peut être une autre solution : tétées à la maison, et lait de suite donné dans la structure.

Ces solutions peuvent évoluer au fur et à mesure que l'enfant grandit. Lorsque la maman souhaitera arrêter l'allaitement, l'équipe soutiendra les parents dans le passage au biberon ou la diversification alimentaire.

Le choix du lait 1^{er} âge, puis le passage au lait 2^{ème} sont déterminés par la famille et le pédiatre ou médecin.

Un bébé prendra son biberon dans les bras, **permettant un moment privilégié avec l'adulte**. Lorsqu'il commence à manger à la cuillère, il est installé dans une chaise haute. L'heure du repas est propre à chaque enfant et est déterminée principalement par son rythme de sommeil.

La diversification alimentaire intervient entre 4 et 6 mois. Chaque introduction de nouvel aliment se fait à la maison, puis est relayée au Multi-accueil. .

Ce moment clé fait l'objet de transmissions attentives afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant et aux diverses questions que les parents sont amenés à se poser.

En grandissant, **l'équipe va progressivement les accompagner vers l'autonomie autour du repas**. C'est-à-dire que les conditions matérielles et l'aménagement du temps du repas seront proposés selon les acquisitions de chacun.

L'équipe propose alors de prendre le repas dans une assiette, avec une petite cuillère que l'enfant peut manipuler seul et une autre pour que l'adulte lui donne à manger. C'est souvent à cette occasion que la manipulation des aliments avec les mains apparaît. **Cela correspond à un temps de découverte, à respecter puis à accompagner** pour que la main ne devienne pas un ustensile préféré au couvert.

A terme, chaque enfant passera à table avec les autres, d'abord dans une chaise avec

accouvoirs (pour se sentir contenu) puis sur petite chaise.

Pour les plus grands :

Ils sont installés tous ensemble autour d'une table.

Lorsque l'enfant est en capacité de manger seul, le repas lui est servi dans un plateau compartimenté ce qui **lui permet de distinguer les différentes composantes du menu**.

L'enfant peut être stimulé par le fait de **se servir seul ce qui l'aide à goûter les aliments** qui ne lui paraissent pas de prime abord attractifs. C'est l'entrée qui est proposée en premier. Le plat de résistance est ensuite servi en petite quantité afin de ne pas décourager l'enfant, quitte à le resservir. L'entrée reste alors dans le plateau, ce qui permet à l'enfant d'y revenir s'il le souhaite. Il a à sa disposition une cuillère et une fourchette. Il a aussi la possibilité de se servir seul de l'eau grâce à des petits pichets.

Le repas se termine par le rituel du débarbouillage : l'enfant dispose d'un gant de toilette humide pour se nettoyer tout seul le visage et les mains devant un miroir. Après vérification par un adulte, et accompagné parfois d'une comptine, l'enfant va mettre lui-même au sale son bavoir et son gant.

Le rôle de l'équipe est **d'accompagner aux mieux les familles** lors de ces étapes importantes.

La pédiatre référente de la structure peut également participer à cet accompagnement.

L'infirmière **veille à l'équilibre alimentaire des repas proposés**, en collaboration avec la cuisinière. Ensemble, elles veillent à adapter les menus en cas d'allergies. Elles **respectent les cultures diverses, tout ceci dans la limite des possibilités de la collectivité**.

L'éducatrice de jeunes enfants peut accompagner les équipes lors des repas. Sa présence leur permet d'échanger sur le déroulement de ce moment particulier et de trouver ensemble des solutions en cas de problématiques observées. Elle peut ainsi faire le lien avec les familles.

L'après repas :

C'est un moment propice aux échanges entre les enfants et les référentes. Celles-ci accompagnent les plus grands qui se préparent à la sieste. Elles veillent à favoriser au maximum l'autonomie au travers du déshabillage et / ou de l'acquisition de la propreté.

° Les soins d'hygiène (les changes, l'acquisition de la propreté)

L'aménagement de la salle de change a été pensé pour **favoriser cette autonomie** : un escalier permet aux plus grands d'aller sur la table de change, et les WC sont à leur hauteur.

Pour les plus jeunes, chacune est vigilante à accompagner par des mots les gestes effectués pendant le change.

En effet, le soin est aussi un moment d'individualité dans le collectif. Il **favorise les échanges avec l'enfant**. Il est aussi l'occasion d'un temps d'observation de l'état de santé général de l'enfant. En effet, la proximité physique permet **d'observer tout élément pouvant alerter les référentes** (apparition de boutons, température, etc...).

Quel que soit le soin, l'aspect relationnel est recherché. L'objectif est **de mettre l'enfant en confiance afin que ce moment soit vécu sereinement**.

Les moyens employés par les professionnelles sont les suivants : avertir l'enfant du soin à venir, avoir une attitude contenante et rassurante qui passe notamment par la façon de le porter, dialoguer et verbaliser les actes pendant la durée du soin, le laisser acteur en fonction de ses capacités et le soutenir par le regard. **Cette sécurité affective l'amène à prendre confiance en lui**.

Au Multi accueil, les soins sont :

- Le change, l'accompagnement à l'acquisition de la propreté, la toilette du visage, le nettoyage du nez, le lavage des mains, la coiffure.
- La prise de température, l'administration des traitements, le soin des bosses et plaies superficielles.

Par exemple, après la marche et le langage, **l'acquisition de la propreté est un des grands temps fort du développement de l'enfant.**

Le point de départ est la capacité de l'enfant à contrôler ses sphincters. D'un point de vue physiologique, cette acquisition se situe à partir de 18 mois.

Ce processus, outre la maturité physiologique, demande également une maturité psychologique. Et plus que tout, une cohérence dans le discours tenu par la famille et l'équipe.

Quand l'enfant et les parents sont prêts, les 1ers essais sur le pot se font à la maison. Lorsque la décision est prise de retirer les couches, il est important d'adopter une attitude cohérente tout au long de la journée afin que l'enfant ne ressente pas d'ambiguïté.

Cette situation implique d'accepter des incidents car la réaction de l'adulte à ce moment-là permettra à l'enfant de prendre confiance en lui, ou à l'inverse risque de le déstabiliser.

Quand tout se passe bien, l'adulte peut positiver l'attitude de l'enfant, sans toutefois manifester un enthousiasme débordant. Il ne faut pas oublier que cela reste une étape naturelle.

Au sein du multi accueil, lorsqu'il y a un incident, l'équipe est vigilante à dédramatiser et incite l'enfant à être autonome pour se changer. Pour le respect de son intimité, il est accompagné dans la salle de bain.

Afin de conforter l'enfant dans ce nouveau statut de « grand », sa prise en charge évolue : du soin sur la table de change il passe sur le pot, puis quand il se sent plus à l'aise il va sur les petits WC séparés par des cloisons (respect de l'intimité). Le change se fait alors en position debout. La position couchée ne correspondant plus à ce qui lui est demandé : il ne serait pas cohérent de le remettre dans une posture de bébé.

De manière plus générale, des dispositions simples peuvent faciliter les choses comme utiliser des tenues adaptées : slips et chemises remplacent les bodies, pantalon à taille élastique. L'équipe demandera aussi aux parents de prévoir plusieurs changes complets.

La propreté est considérée comme acquise lorsque les 4 éléments suivants sont effectifs simultanément :

**l'enfant ressent l'envie,
il est capable de se retenir,
il formule sa demande,
et il déclenche sa miction.**

° La santé

Pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant et aux attentes des parents concernant la santé, le pédiatre référent de la structure met en place un cadre d'accueil sanitaire.

Une visite médicale d'admission est assurée par le pédiatre de la structure de façon obligatoire pour les enfants de moins de 4 mois ou présentant un handicap, une affection chronique ou un problème de santé.

Un certificat médical attestant de l'aptitude à la vie en collectivité est exigé à l'admission. Pour les familles qui le souhaitent et dont l'enfant a plus de 4 mois, ce certificat peut être établi soit par le pédiatre de la structure, soit par le médecin de famille.

Sauf contre-indication attestée par certificat médical, l'enfant doit être soumis à la vaccination prévue par les textes réglementaires pour les enfants vivant en collectivité.

Après l'admission, un suivi médical, d'ordre préventif est proposé en présence des parents. Il est organisé en fonction des besoins des enfants, des demandes des parents ou des observations des professionnelles. Il consiste en un examen médical avec mesure de l'enfant, pesée, suivi des vaccinations, échanges autour de l'accueil, l'alimentation, le sommeil, le développement et l'intégration dans la structure.

En cas de maladie, l'accueil se poursuivra si l'enfant est en mesure de supporter une journée en collectivité. Certaines pathologies font l'objet de mesures d'éviction, l'objectif étant de protéger la majorité des enfants accueillis d'une éventuelle épidémie. Eviction qui permet aussi à l'enfant malade de se rétablir au mieux au sein de sa famille.

Pour tous, un suivi personnalisé est établi par le biais d'une fiche sanitaire nominative, dans laquelle est notée l'évolution de l'enfant (alimentation, poids, propreté, développement psychomoteur, maladies...).

Certains enfants sont amenés à avoir des régimes alimentaires spécifiques:

Généralement il s'agit de soucis ponctuels de transit. Les parents le signalent alors à l'équipe, qui prévient la cuisinière afin d'**adapter le menu du jour au besoin de l'enfant**.

Mais il peut s'agir aussi d'intolérances ou d'allergies alimentaires avérées par le médecin traitant et faisant suite à des examens médicaux. Il est alors proposé aux parents la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (PAI), dont une partie du processus nécessite une rencontre avec la pédiatre.

Parallèlement, le pédiatre élabore les protocoles concernant les conduites à tenir. Ces protocoles sont revus régulièrement. Le personnel est accompagné par l'infirmière sur ces conduites (désinfection de plaies, prise en charge d'un enfant ayant de la fièvre, en crise convulsive, surveillance d'un traumatisme crânien, ...). Des formations internes comme les formations « secouriste sauveteur du travail », « gestes et postures », « incendie », ... sont aussi organisées.

3) Accompagner la fonction parentale

Pour l'équipe, il s'agit de **maintenir ou conforter les parents dans leurs capacités à assurer le bien-être et l'éducation de leur enfant. C'est aussi trouver une harmonie entre les besoins des enfants, des parents, de la collectivité, et du « vivre ensemble ».**

° Accompagnement de chaque famille :

Les échanges quotidiens avec les parents sont essentiels afin **d'assurer une cohérence dans la prise en charge de l'enfant**. L'accueil du matin et du soir est l'occasion d'échanger autour du rythme de l'enfant, de la qualité de son sommeil, de son alimentation, de ses nouvelles acquisitions, de son développement et des questionnements qui peuvent en découler. L'expérience des professionnels peut ainsi **être un appui pour les parents, si le besoin s'en fait sentir**.

En complément de ces échanges :

•L'emprunt de différents livres thématiques relatifs au développement et à l'éducation des enfants est possible.

La liste de ces livres est disponible dans l'entrée de la crèche avec la copie de son résumé.

L'équipe peut également proposer l'emprunt de livres pour les petits, afin que les parents abordent de façon ludique différents thèmes liés à son développement, par exemple : l'alimentation, le sommeil, la propreté, les accidents domestiques...

•En parallèle, ces thèmes peuvent être abordés sous la forme d'exposition, visibles dans l'entrée du Multi-accueil. Différents articles ou extraits de revues spécialisées sont photocopiés et mis à disposition des familles et d'autres sont affichés.

La possibilité est offerte aux parents d'échanger avec un intervenant spécialiste de la parentalité

sur un thème (deux séances par an).

• Il est également envisageable **d'orienter les parents vers d'autres professionnels plus spécifiques** tels que : pédiatre, thérapeute familiale...

° Entretiens parents/professionnels

Les parents peuvent **profiter de temps d'échanges individuels avec la directrice, l'infirmière, l'EJE ou une référente.**

C'est l'occasion **d'échanger sur l'évolution de l'enfant, sur des questionnements que tout parent peut avoir. Cela permet également de s'assurer que la structure répond de façon satisfaisante aux attentes des familles.**

Ces temps peuvent être à l'initiative des parents et /ou de l'équipe. Les informations données pendant ces temps d'échange sont soumises à la discrétion professionnelle de l'équipe.

Lorsqu'une famille vit une situation problématique dont elle ne voit pas l'issue, les parents ont la possibilité de rencontrer la directrice ou l'éducatrice. Leur expérience professionnelle permet de prendre du recul sur la situation et d'envisager des pistes pour que les parents trouvent la solution qui leur correspond le mieux. Ces échanges peuvent être renouvelés autant que nécessaire afin d'assurer le suivi de la situation.

° Implication dans la vie du Multi-accueil

• Les parents peuvent participer à différentes activités organisées par le Multi-accueil : éveil musical, séance de lecture organisée par la bibliothécaire, carnaval, Noël, semaine du goût, sorties diverses...

Les parents ayant des hobbies ou des talents particuliers sont invités à les faire partager au sein de la structure : musique, cuisine, chant, maquillage...

• Chaque année, un conseil d'établissement est organisé avec la présence de Mr le Maire, l' élu référent Petite Enfance, la responsable de service, la responsable de division, la directrice et la directrice adjointe EJE, des parents référents, des membres de l'équipe. **L'échange sur l'accueil des enfants est le sujet principal de ce conseil** : le projet pédagogique, l'aménagement, le matériel, ou encore les amplitudes horaires par exemple...

Le rôle des parents délégués est d'être les porte-paroles de l'ensemble des parents de la structure.

• A un mois environ du départ du Multi-Accueil, l'EJE ou la directrice remet à chaque famille un questionnaire de satisfaction. Le but de celui-ci est **de vérifier comment les parents ont vécu l'accueil de leur enfant dans la structure.** Différents thèmes sont abordés : la période d'adaptation, les relations avec les différents membres de l'équipe, la communication, les activités proposées... Cela permet à l'équipe de situer ses points forts et les axes à développer afin de toujours améliorer l'accueil proposé.

B. APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE : FAVORISER LE PROCESSUS DE SOCIALISATION DE L'ENFANT

1) Les échanges avec l'adulte et les autres enfants

Dès la naissance, l'enfant entre en contact avec l'adulte. Tout petit, le langage non verbal, les pleurs, les regards sont pour lui un moyen de communiquer. Les réactions des adultes et des enfants qui l'entourent sont donc des éléments de compréhension de son environnement.

° La place de l'adulte : observation, verbalisation

Se poser avec les enfants et à leur hauteur est essentiel. Être assis parmi eux permet :

- de **respecter les besoins de repères de l'enfant**, surtout lorsqu'il vient d'arriver au Multi accueil.
- de **limiter les mouvements d'excitation des enfants** : par imitation, les enfants vont plus facilement se poser.
- **d'observer les enfants**. Cette observation attentive et continue permet de gérer le groupe. Elle permet aussi de tenir compte des besoins individuels de chacun tout en veillant à :
 - ne pas couper l'attention des enfants en les interpellant pendant leur jeu.
 - évaluer l'importance d'un conflit entre deux enfants afin d'intervenir au moment opportun et en connaissance de cause,
 - juger le moment le plus judicieux pour proposer d'autres jeux...
- **d'adapter son langage** :
 - une voix calme et douce est privilégiée. Et lorsqu'il est nécessaire de remettre un cadre et des limites, un ton et une attitude plus ferme peuvent être utilisés.
 - Les consignes collectives étant difficilement compréhensibles par les enfants, il est privilégié l'échange individuel.
 - L'équipe est également vigilante à verbaliser sur ce que l'enfant vit et à l'encourager à exprimer ce qu'il ressent. L'adulte peut aussi lui exprimer ce qu'il comprend de la situation. Cette verbalisation permettra à l'enfant d'avoir une représentation sécurisante de la situation.

°Les manifestations agressives

Un comportement d'enfant perçu comme agressif par un adulte n'a pas pour l'enfant concerné forcément la même signification : Bousculer un camarade est parfois pour lui un moyen de rentrer en communication avec lui, simplement parce qu'il ne sait pas comment s'y prendre autrement.

C'est une étape classique du développement de l'enfant dans son processus de socialisation, qui apparaît généralement vers 18 mois. C'est un moyen d'expression que les enfants utilisent avant la construction du langage. L'enfant exprime de cette façon différentes émotions : colère, frustration, désaccord mais aussi désir, recherche d'affection.

Cette phase, plus ou moins marquée, peut paraître agressive dans la forme (taper, pousser, mordre, tirer les cheveux...) mais l'intention est plutôt d'entrer en relation que de faire mal à l'autre.

Toutes ces manifestations doivent être accompagnées par les parents comme par les professionnelles, **pour permettre à l'enfant de passer progressivement à un autre moyen d'expression de ses émotions.**

Au Multi-accueil, l'équipe s'est mise d'accord dans la prise en charge de ces manifestations agressives : En premier lieu, l'enfant « agressé » a besoin d'être rassuré et reconnu dans sa douleur. Les soins sont réalisés si besoin (application de glace, crème...). Il a également besoin d'entendre que ce qu'il a subi n'est pas accepté.

Dans un second temps, pour l'enfant « agresseur », des mots sont posés pour réprimer son acte, et non l'enfant lui-même : Le stigmatiser serait l'enfermer dans ce mode d'expression.

Une attention particulière est prise pour la compréhension du contexte qui l'a poussé à l'acte, et à lui faire comprendre qu'il existe d'autres moyens pour arriver à ses fins.

Pour faire retomber la tension, il peut lui être proposé un temps isolé du groupe, afin de **lui permettre de s'apaiser et comprendre que son geste n'est pas accepté.**

Cette période peut être vécue difficilement autant du côté des parents de la « victime » que du côté des parents de l'« agresseur ».

Les professionnelles sont à l'écoute pour entendre leurs ressentis, resituer les événements à leur juste place (ni amplifiés, ni minimisés) et expliquer que la gestion de cette phase demande de la patience, de la répétition et de l'endurance.

Les réactions d'adultes, sous le coup de l'émotion, qui poussent à des sanctions d'ordre « physique »

(fessées, morsures en retour, ...) vont à l'encontre du message que l'on veut faire passer à l'enfant.

C'est la cohérence dans la gestion de ces épisodes d'agressivité, qui permettra progressivement à l'enfant de passer à un autre mode de relation.

° Les règles et les interdits : le cadre structurant

Afin de se construire, l'enfant a besoin de sentir qu'il ne peut pas accéder à tous ses désirs : cela permet de le positionner en tant qu'enfant et de définir un cadre structurant. Celui-ci va lui indiquer ce qui lui est possible ou non de faire. Le rôle de l'adulte est de lui permettre de sortir du sentiment de toute puissance propre à la petite enfance

Cet accompagnement a pour but de lui **donner des repères sécurisants et l'aider à grandir.**

Ces repères sont de trois niveaux :

- les repères humains : l'équipe est constituée d'auxiliaires de puériculture référentes dans chaque section pour 2 ans. Lors des changements d'équipe, deux référentes sur trois restent dans la section afin **d'assurer la continuité des repères des enfants.**

Les remplaçantes travaillent régulièrement dans chaque section, afin de **pouvoir maintenir un lien avec les enfants et leurs familles.**

La cohésion d'équipe est essentielle. Ce projet pédagogique permet notamment d'établir des règles de vie communes, afin que les enfants s'y retrouvent.

- les repères temporels : la journée au Multi-accueil est structurée d'une façon identique chaque jour, autour de moments-clés comme le repas et la sieste. Cela permet aux enfants d'anticiper les événements.

- Les repères spatiaux : l'aménagement des locaux est réfléchi par l'équipe, **pour permettre aux enfants d'évoluer de façon autonome et en sécurité.** Les jeux et jouets sont rangés toujours à la même place.

Ce cadre étant posé, les enfants vont **intégrer progressivement les règles du « vivre ensemble »** avec ce qu'il est possible de faire ou pas. **L'enfant doit intérioriser ce « non ». Il s'agit avant tout de faire comprendre la décision et non de la négocier.**

2) L'éveil et l'accompagnement du développement de l'enfant

° Le jeu libre / le jeu proposé / le droit de ne rien faire

Jouer est un besoin fondamental pour l'enfant. Naturellement, il le crée avec ce qu'il va trouver autour de lui. Source de plaisir, cela lui permet de **développer son imaginaire, sa créativité, sa motricité, sa capacité à se concentrer, à expérimenter. Il découvre le monde qui l'entoure.**

Jouant dans un premier temps les uns à côté des autres, les enfants, par l'intermédiaire des jouets, vont **créer un lien.** Deux enfants voulant le même jouet vont adopter différentes stratégies : prendre des mains de l'autre, négocier avec lui, déclencher un conflit,... Il va donc appréhender progressivement les limites et découvrir le langage comme moyen de communication.

Pour toutes ces raisons, ce « jeu libre » favorisant l'activité spontanée de l'enfant sera privilégiée dans notre structure.

Les jeux et jouets à leur disposition, ainsi que des espaces avec un aménagement adapté (imitation : cuisine, garage,...) sont donc installés dans chaque section.

L'accompagnement de l'adulte permet de **poser le cadre nécessaire à l'expérimentation de chacun.** Légèrement en retrait, l'adulte peut ainsi **observer chaque enfant et le soutenir,** par un regard, une phrase d'encouragement, une aide ponctuelle, etc... Cette observation permet également de

suivre le développement de chaque enfant et de proposer des jeux appropriés au fur et à mesure de ses évolutions et de son besoin de stimulation.

L'enfant grandissant, les adultes vont pouvoir **étoffer leur offre de jeux, en parallèle de ces jeux libres.**

Des activités sont proposées par l'adulte pour **répondre aux besoins de découverte, d'expérimentations autres que celles mises à disposition dans les sections.** Ces activités proposées s'effectuent par petit groupe, ce **qui favorise des relations plus individuelles.** Leur objectif premier est **le plaisir de découvrir, de faire, et non la recherche de résultat, ni d'apprentissage, ou de production.**

L'enfant emmagasine des connaissances pendant ces temps d'activités proposées, par la stimulation des sens, le respect de consignes liées à toutes activités de groupe (même s'il est restreint) comme : le respect des personnes, du matériel, comprendre l'intérêt d'attendre son tour, etc...

Nous restons dans la proposition : si un enfant ne souhaite pas participer nous respecterons son choix de rester dans le jeu libre. Il a également le droit de « ne rien faire » : les professionnelles voient dans ce temps d'inaction une pause propice à la rêverie, à l'imaginaire, essentielle à la richesse de son monde intérieur. Nous considérons même comme nécessaire des temps où l'enfant peut s'ennuyer : cela l'amènera à trouver par lui-même une occupation, ou la recherche de communication avec un autre enfant ou un adulte. Il est essentiel de **laisser du temps à l'enfant pour trouver en lui-même ses propres ressources et capacités à réagir.**

Ces temps de pause sont nécessaires pour lui permettre de se projeter, et tout simplement **créer l'envie de se réinvestir dans d'autres activités.**

3) Découverte d'espaces nouveaux et préparation au départ :

°Les sorties

Dans le cadre de l'organisation des sorties, l'EJE constitue des groupes d'enfants de plus de 2 ans. Un roulement est organisé sur ces groupes afin que chacun puisse avoir la possibilité de sortir régulièrement. Accompagnées de l'EJE, d'une auxiliaire de puériculture et d'une stagiaire, chaque groupe est amené à découvrir différents lieux.

Deux sont particulièrement investis : la médiathèque une à trois fois par mois et la ludothèque une fois par mois.

D'autres sorties peuvent être organisées en fonction de manifestations proposées sur les communes limitrophes, notamment au Centre social des Quartiers Sud du Mans, qui propose des expositions adaptées au jeune public.

En mai et Juin, deux sorties pour chacune des structures (crèche et Halte-Garderie) sont organisées à la ferme de l'Arche de la nature et à la Maison de l'eau.

Cette possibilité d'ouverture sur l'extérieur **permet aux enfants de s'enrichir de nouvelles expériences, en gardant le cadre sécurisant dont ils ont besoin.**

°Les passages progressifs vers les écoles maternelles de la ville

Les enfants fréquentant le Multi-accueil et qui seront scolarisés dans les écoles maternelles arnageoises **peuvent bénéficier d'une action passerelle, conventionnée avec l'inspection académique.**

Pour les enfants scolarisés à l'école Françoise DOLTO en cours d'année, le passage progressif s'organise sur trois semaines. L'enfant passe d'abord une heure avec une référente du Multi-accueil en classe. Sur les deux semaines suivantes, le temps de présence de l'enfant augmente progressivement jusqu'à y passer la journée complète.

Bien sûr, la participation des parents est souhaitée, dans la mesure de leurs possibilités.

Pour les enfants scolarisés en septembre, il leur est proposé de passer deux matinées dans la classe fin Juin.

Pour les enfants scolarisés à l'école Gérard Philippe, deux matinées découvertes sont également organisées fin juin.

Le groupe d'enfants est emmené à l'école par les éducatrices de jeunes enfants, qui passent la matinée complète en classe avec eux. Ces matinées sont organisées sur deux semaines consécutives au mois de juin.

° La Halte-Garderie d'été

Pour les enfants scolarisés en septembre, le Multi-accueil propose aux enfants âgés de 2 ans et demi et 3 ans et demi, propre en journée (la couche est possible à la sieste) un accueil spécifique en été.

Ce service est proposé aux enfants fréquentant le Multi-Accueil ainsi qu'à toutes les familles arnageoises. La Halte-Garderie d'été fonctionne alors comme un centre de loisirs adapté aux tout-petits.

Dans ce cadre, des activités sont proposées tous les matins : activités manuelles, motrices, pâtisserie, jeux d'extérieur, jeux d'eau, sorties... L'après-midi, le repos et les jeux à l'extérieur sont privilégiés.

Les familles reçoivent d'une semaine sur l'autre le programme des activités.

Parallèlement, **l'autonomie des enfants est également recherchée** : par exemple, les enfants peuvent déposer/retrouver leurs affaires grâce à une étiquette personnalisée.

Les enfants déjeunent à la restauration scolaire dans une salle réservée ; cela **leur permet de découvrir doucement cet univers, qu'ils appréhenderont à la rentrée.**

Les enfants sont accueillis par des membres de l'équipe du Multi-accueil.

L'objectif final est **de permettre aux enfants, de passer des bonnes vacances !**

C. LES ACCUEILS SPECIFIQUES

° Les accueils d'urgences

On parle d'accueil d'urgence lorsque l'enfant accueilli n'a jamais fréquenté la structure et que son arrivée se fait subitement, sans possibilité de période d'adaptation. Les parents ont un besoin de garde urgent pour leur enfant dû à un événement soudain : arrêt maladie de l'assistante maternelle, hospitalisation d'un parent ou retour à l'emploi

L'accueil d'urgence n'a pas vocation à s'installer sur du long terme. L'objectif étant de **répondre au besoin sur le moment et de leur laisser le temps de trouver une solution pérenne.**

Lorsque l'enfant arrive, les informations essentielles pour sa prise en charge sont demandées le matin même ainsi que les numéros de téléphone des parents.

Rapidement, une rencontre est organisée entre les parents et la directrice afin de constituer le dossier administratif et échanger sur les modalités d'accueil, permettant ainsi d'établir un cadre clair pour chacun.

L'équipe est vigilante à **assurer la sécurité affective de l'enfant dans ce contexte particulier.** Un échange avec les parents est nécessaire pour qu'ils puissent transmettre toutes les informations qu'ils jugeront utiles à la meilleure prise en charge possible de leur enfant. Habitude de vie, rythme, doudou s'il y a, façon de consoler,... sont autant d'informations utiles à la relation qui doit s'établir avec lui. Même dans un contexte d'urgence, la relation de confiance est nécessaire entre la famille et l'équipe.

L'équipe s'attache à retransmettre la journée de l'enfant afin de reprendre avec lui les derniers événements.

° L'accueil d'enfants en situation de handicaps ou de maladies chroniques :

La loi du 29 juillet 1998 contre les exclusions puis la loi du 11 février 2005 du code de l'action sociale et des familles précisent qu'au même titre que la santé, l'éducation, la formation et l'emploi, l'accès aux structures est un droit fondamental et tous les citoyens, y compris les personnes handicapées, doivent avoir la possibilité d'accéder aux différents modes de gardes.

La commune d'Arnage s'inscrit dans le réseau Petite Enfance et Handicap. A ce titre, une charte

d'accueil des enfants présentant un handicap a été rédigée en collaboration avec la CAF, le conseil général, les partenaires institutionnels et associatifs et ainsi qu'avec d'autres communes. Le livret « Histoire de liens » est à disposition des familles pour les accompagner dans les démarches administrative, éducatives et médicales.

Toute demande est étudiée attentivement. Un entretien avec la famille permet de définir les besoins spécifiques de l'enfant. En fonction de ces renseignements, la commission d'admission vérifie si la structure peut y répondre (moyens humains, effectifs d'enfants, conditions matérielles et financières, locaux, formations nécessaires...), tout en respectant le bien-être de l'enfant. Si la réponse est positive, un projet d'accueil individualisé (PAI) sera établi avec la famille, leur médecin, et le pédiatre de la structure.

L'équipe du multi accueil s'attache à collaborer avec les différents acteurs médicaux et paramédicaux intervenants auprès de l'enfant (CAMPS, psychomotricien, kinésithérapeute, ergothérapeute, infirmiers, orthophoniste, etc...). Une planification de réunions avec ces différents professionnels sera établie pour assurer le suivi.

Tous ces échanges se font bien sûr sous couvert du respect professionnel et de la relation de confiance avec les parents.

L'équipe s'inscrit dans cet accompagnement en répondant aux besoins quotidiens de l'enfant, en assurant son bien-être physique et affectif, et en proposant diverses activités adaptées à ses capacités. Les professionnelles veillent également à son intégration dans le groupe et à la qualité des échanges avec les autres enfants.

Le dialogue avec la famille est primordial, dans le respect du rôle de chacun. L'équipe s'attache à favoriser l'éveil de l'enfant en situation de handicap. Elle ne peut en aucun cas se substituer à un thérapeute.

Il peut arriver que le handicap de l'enfant ne soit pas connu à son arrivée dans la structure :

Dans ce contexte, les professionnelles sont amenées à observer différents signaux d'alerte au cours du développement de l'enfant. Les parents peuvent également se poser des questions et interroger l'équipe. Ces échanges sont importants pour connaître le ressenti et les interrogations de chacun. Le regroupement d'informations permet d'avancer ensemble.

Le pédiatre de la structure peut être le premier interlocuteur. Ces observations pourront lui être utiles. C'est lui qui évaluera la pertinence de la mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé), en collaboration avec les parents, le médecin traitant de l'enfant, et les professionnelles de la structure.

L'équipe s'attache à prendre le temps d'écouter, soutenir et orienter les familles.

Comme pour tout enfant accueilli, la priorité des professionnelles est d'assurer l'épanouissement de l'enfant dans un environnement sécurisant.

Selon la nature du handicap, des aménagements seront à envisager, avec le soutien financier de la CAF :

- Aménagement et sécurisation des locaux (Ex : plan de change spécifique, rampe, etc...)
- Achat de mobilier adapté
- Réfection ou sécurisation des surfaces pour permettre l'utilisation de matériel de mobilisation (Ex : verticalisateur, pony)
- Alimentation adaptée
- Accompagnement spécifique demandant du personnel supplémentaire
- Formations du personnel (Ex : Accompagnement de l'enfant en situation de handicap et de sa famille, langage signé, etc...)
- Conception de fiches d'observations adaptées au suivi du développement de l'enfant et à l'évolution de ses besoins.

L'aspect matériel a son importance pour la qualité et le confort d'accueil de l'enfant. Avant tout,

l'équipe souhaite établir une relation de confiance avec les parents, afin de répondre au mieux à leurs attentes, et leur offrir l'accompagnement et le soutien nécessaire à chaque étape du développement de leur enfant.

D. L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE NECESSAIRE A LA REUSSITE DE CE PROJET

1) Le travail d'équipe :

L'équipe s'attache à **assurer un service de qualité respectant et valorisant la place des parents, des enfants et des professionnels**. Afin de **répondre au mieux aux besoins des familles, divers outils de communications** sont utilisés :

° Les échanges quotidiens :

Les informations données par les parents le matin sont relayées aux collègues. L'objectif est **d'assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant**, et d'aboutir le soir à la retransmission du déroulement de la journée.

° Les réunions :

Chacune a un contenu spécifique, souvent en lien avec l'évolution des enfants. Leur contenu est rigoureusement soumis au **respect du secret professionnel**. Chaque membre de l'équipe s'inscrit dans cette démarche déontologique.

Il existe différents types de réunions :

Réunion de régulation (hebdomadaire) : elle regroupe une partie de l'équipe, la directrice et l'EJE :

Cette réunion a pour objectif de faire le point sur l'organisation et le matériel, d'échanger sur l'évolution des enfants au sein de la structure. Elle a également pour but de réfléchir sur des points particuliers de nos pratiques professionnelles.

Les réunions mensuelles :

Elles regroupent l'équipe entière. Des sujets d'ordre administratifs, organisationnels et pédagogiques sont discutés,

La bibliothèque des parents :

Une fois par trimestre, ce groupe définit les thèmes à travailler, sélectionne les articles ainsi que les livres à mettre à disposition des familles, et prépare les panneaux d'exposition.

° L'analyse de la pratique :

6 séances par an sont animées par une psychologue. Elles permettent aux professionnelles d'échanger sur des thématiques relatives à leur travail auprès des enfants. L'objectif est de permettre une prise de recul sur leurs pratiques professionnelles.

° La journée pédagogique :

Une journée par an, la structure est fermée à l'accueil des familles. Cela permet à l'ensemble du personnel, y compris cuisine et secrétariat, de bénéficier d'une formation en lien avec l'objectif du service petite enfance.

° Les formations continues :

La municipalité demande à chaque membre de l'équipe de compléter sa formation initiale. Chaque année, des formations permettent à chacun de compléter ses connaissances dans un domaine en lien avec notre exercice professionnel.

2) Les partenaires :

Administratifs :

La CAF = partenaire financier

La PMI dans le cadre de l'agrément

Culturel :

La médiathèque d'Arnage : dans le cadre de l'action communale en faveur de la lecture, des échanges réguliers sont organisés. Des groupes d'enfants s'y rendent régulièrement, et la bibliothécaire intervient mensuellement pour animer des temps de lecture.

L'école intercommunale Arnage - Mulsanne - Changé, met à disposition une musicienne une fois par mois pour animer une séance d'écoute et de manipulation d'instruments de musique.

Le Mans Métropole : Nous sollicitons chaque année le Président pour bénéficier de visites accompagnées d'un animateur. Cela permet aux enfants de découvrir dans les meilleures conditions la ferme de l'Arche de la nature, et les aquariums de la Maison de l'eau.

La Ludothèque d'Allonnes : une fois par mois, un groupe d'enfants bénéficie de cet espace de jeu spécifiquement aménagé pour leur tranche d'âge.

3) L'accueil des stagiaires :

Parmi nos missions, la formation des futurs professionnels de la petite enfance est un axe de travail particulièrement investi dans notre structure. Leur accueil et leur suivi font l'objet d'un travail d'équipe : **Les stagiaires bénéficient de l'encadrement et de l'expérience des auxiliaires de puériculture. L'éducatrice assure le suivi, la cohérence avec leur projet professionnel**, les rencontres avec les formateurs, et les bilans jalonnant leur période de stage. Les familles peuvent être sollicitées pour la constitution de leur rapport de stage et/ou leur examen professionnel.

CONCLUSION

Ce projet a permis un travail enrichissant pour toute l'équipe du Multi-accueil. Il représente aujourd'hui bien plus qu'un document officiel.

Les encadrantes avaient la volonté de faire de ce document le reflet du travail quotidien de l'équipe entière du Multi-accueil.

Ce travail a permis notamment :

- D'ouvrir des espaces de discussion dans le but de s'accorder sur les valeurs professionnelles de l'équipe. Partant des valeurs de chacune, cela a permis de clarifier nos positionnements
- De mettre en valeur ces pratiques
- Et enfin, les mettre par écrit afin de les rendre visibles par tous.

Ce document n'a pas vocation à rester tel qu'il est. Régulièrement, nous le réinterrogerons, afin de vérifier qu'il est toujours le reflet de notre travail auprès des enfants et de leur familles. Nous apporterons les modifications nécessaires à l'évolution du besoin des enfants ou de celui des familles, en tenant compte également de l'évolution de nos métiers.

Nous entamons aujourd'hui la phase suivante, qui elle n'a pas de date de fin ! C'est la phase d'évaluation de ce projet.

Merci à toutes les professionnelles qui sont intervenues dans la construction de ce projet, pour leur participation et leur investissement, pour les échanges passionnants que nous avons eu, pour leur patience... Notre travail, est finalement arrivé à son terme dans cette phase du projet! La deuxième s'ouvre maintenant à nous....